L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNES & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien.....$10 | payable d'avance
Journal tri-hebdomadaire.....$10 | payable d'avance

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 6 SEPTEMBRE 1842.

Avec publication de l'Abeille:
MARDI, JEUDI ET SAMEDI.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT.

BULLETIN.

TRAITÉ.—Quelques journaux, parmi lesquels on compte le *Courrier des Etats-Unis*, publient les articles du traité conclu entre le gouvernement de Washington et celui de la Grande Bretagne; les articles paraissent positifs; mais encore une fois ils ne sont pas officiels; encore une fois ce n'est pas là le *texte* même du traité avec la rigoureuse exactitude que demande une publication de ce genre. Celle dont nous parlons, n'est dûe évidemment qu'à une indiscrétion, et quoiqu'exacte qu'on la suppose, elle n'a nécessairement que la valeur d'une indiscrétion. Il faut mieux que cela pour que nous songions à remplir nos colonnes d'un aussi long document; il faut surtout qu'il soit accompagné des communications officielles qui en fixent le véritable sens. Ces communications, à ce qu'il paraît, ont d'autant plus d'importance qu'elles touchent à des questions qui ne sont pas réglées dans le traité et qui sont entrées cependant comme partie intégrante dans la négociation. Nous nous contentons donc d'enregistrer aussi brièvement que possible les principales assertions de nos confrères du Nord qui sont à même d'obtenir des renseignements à peu près certains.

Nous avons, dans notre dernier numéro, analysé les trois premiers articles qui fixent la frontière du Nord depuis l'embouchure du Ste. Croix jusqu'aux montagnes Rocheuses et garantissent aux citoyens du Maine la libre navigation du St. John. L'article 4, garantit les concessions faites aux colons sur le territoire en litige, quelqu'en soit l'origine, l'article 5 pourvoit aux indemnités pécuniaires que le gouvernement des Etats Unis et à celles que ce gouvernement doit payer aux Etats du Maine et du Massachusetts; l'article 6 ordonne la nomination d'un commissaire anglais et d'un commissaire américain qui se réuniront le 1er. Juin prochain à Bangor (Maine) pour procéder à la délimitation arrêtée par le traité, indiquer par des monuments durables et la fixer sur des cartes; l'article 7 garantit aux deux nations la libre ouverture dans certaines limites des canaux du St. Laurent, de la rivière Détroit et de la Rivière St. Clair.

Article 8. Les parties stipulent mutuellement que chacune d'elles emploiera, équipera et maintiendra, sur la côte d'Afrique, une escadre, ou force navale convenable, suffisante et proportionnée au besoin du service; mais de devant pas porter en tout moins de 80 canons, pour faire respecter, séparément et respectivement, les lois, droits et obligations de chacun des deux pays pour la suppression de la traite des esclaves. Les deux escadres seront indépendantes l'une de l'autre, mais les deux gouvernements stipulent, cependant, qu'ils donneront aux officiers commandant leurs forces respectives des ordres tels qu'ils les mettent à même d'agir de concert et en coopération, le plus efficacement possible, après votre mutuellement connaissance, dans les circonstances pouvant l'exiger, pour atteindre le but véritable du présent article. Les deux gouvernements devront se communiquer l'un à l'autre les copies de ces ordres.

Article 9. Attendu que, malgré tous les efforts qui pouvaient être faits sur la côte d'Afrique pour la suppression de la traite, les navires qui en font le trafic, tentés et grandes, dans l'usage frauduleux des pavillons, pour déjouer la vigilance des croiseurs, et dans les marchés qui leur sont ouverts pour la vente des noirs, des tentatives se feront à continuer ce trafic, que les résultats désirés peuvent long-temps faillir, si l'on ne ferme tous les marchés à la vente des négres africains; les parties conviennent de s'unir pour faire toutes les remontrances et représentations nécessaires à toute puissance dans les possessions de laquelle existent de pareils marchés, elles conviennent d'inviter toutes les puissances, sur la convenance et le devoir qu'il y a à fermer à jamais de tels marchés.

Article 11. L'art. 8 de ce traité (relatif à la traite des africains) sera en vigueur pendant 5 ans, à partir de la date de la ratification, et continuera de l'être, jusqu'à ce qu'une des parties signifie son intention d'y mettre fin. L'art. 10 (relatif à l'extradition) sera en vigueur jusqu'à ce qu'une des parties signifie son intention d'y mettre fin, et pas plus.

L'article 10 pourvoit à l'extradition réciproque des criminels qui auraient été chercher un refuge sur l'un ou l'autre territoire; enfin l'article 12 et dernier assigne un terme de six mois pour la ratification du traité.

Voilà sommairement les stipulations du traité telles que les donne le *Courrier and Enquirer*, la première feuille qui ait profité de l'indiscrétion de l'un des négociateurs. Ce même journal publie *de souvenir*, dit-il, les principaux points de la correspondance échangée entre MM. Webster et Ashburton; la première partie porte entièrement sur les questions réglées par le traité; celle des frontières n'y trouve discutée à fonds par les deux plénipotentiaires; de sont arrivés à s'entendre sans grande difficulté; c'est M. Webster qui a proposé la frontière à pas près comme elle a été adoptée. La question de la traite a reçu également une solution assez facile.

Cette correspondance comprend encore; selon le *Courrier and Enquirer*, trois questions en dehors du traité; celle de la Créole, celle du droit de visite et celle de la Caroline. Aux énergiques représentations de M. Webster sur la première affaire, Lord Ashburton répond qu'il n'est pas autorisé à traiter ce sujet. Il déclare cependant que les lois de la Grande Bretagne affranchissent tout esclave qui met le pied sur le territoire anglais et que les lois ne sauraient être changées; mais il promet en même tems que le gouvernement anglais donnera aux officiers des Indes Occidentales l'instruction d'éviter toutes les occasions qui pourraient tendre à compromettre les relations de bon voisinage.

Lord Ashburton annonce qu'il n'a pas non plus l'autorisation de traiter la question du droit de visite non plus que celle de presse des matelots. Sur ce dernier point surtout l'Angleterre n'est nullement disposée à entrer dans aucun traité.

Quant à l'affaire de la Caroline, le plénipotentiaire anglais, après avoir résumé les faits et prouvé qu'il n'y avait pas eu de la part des autorités du Canada dessein formel de violer le territoire de l'Union, protesta du respect du gouvernement anglais pour les droits des neutres, et exprima le plus vif regret qu'une invasion momentanée ait été nécessaire. A cette communication de Lord Ashburton qui est conçue dans les termes les plus favorables, M. Webster déclare que le gouvernement de l'Union se trouve satisfait de l'apologie présentée par celui de la Grande Bretagne, en tant qu'on ne saurait dans les circonstances actuelles exiger une meilleure réparation.

BILL DU TARIF.—Le Sénat s'est occupé promptement du Bill de Tarif, et comme nos lecteurs le savent déjà, il l'a adopté dans la séance du 27 du mois dernier, mais il est dans la destinée de ce bill de donner lieu à des luttes très vives, il n'a passé qu'à la majorité d'une seule voix 24 sénateurs ont voté dans l'affirmative et 23 dans la négative. Dans la majorité on compte quatre locofocos qui ont dû céder aux vœux de leurs constituans, mais la masse du parti figure dans l'opposition. Quant aux whigs, le plus grand nombre a voté l'adoption du bill; mais il en est quelques-uns cependant qui ont refusé d'abandonner la distribution aux exigences de M. Tyler.

Le bill a subi divers amendements au sénat; et il est retourné à la chambre. Quel sera son sort dans cette nouvelle épreuve! On ne saurait le prévoir. La première adoption a été si péniblement enlevée, que l'on a tout à craindre pour la seconde, lorsque le bill a subi quelque modification; et puis la chambre est déjà privée d'un grand nombre de ses membres; peut-être même ne saurait-elle plus composer un quorum. Voilà donc cette mesure d'un intérêt si vital, encore une fois à la merci du hasard! Et si par bonheur elle triomphe d'une pareille chance, triomphera-t-elle d'une autre plus dangereuse encore? Nous voulons parler des "*abstractions Virginiennes.*" Dieu lui soit en aide!

Il est probable que le Congrès s'ajournera le 31 du courant.

[Communiqué]

ELECTION DE QUATRE MARGUILLIERS.

L'évêque et les marguilliers en ont appelé à l'opinion du peuple. Voici la décision des catholiques, par l'organe de scrutin:

Candidats soutenant la position prise par les Marguilliers.

	Voix.
E. A. Canon,	974
Wm. Dubuis,	962
D. O. Nadaud,	944
D. Augustin,	936

Candidats opposés.

	Voix.
Noel Jourdan,	566
Manuel Blanco,	483
Fréd. Reinecke,	474
Che. Jh. Dacos,	464

—Nous ajouterons à cette note, que nous tenons de source officielle, que cette élection dont dépendait en quelque sorte l'issue de la question en litige, avait amené un scrutin un nombre de votans trois fois plus considérable qu'en aucune autre année. L'intervention de l'évêque a pour cette fois valu mieux que l'indifférence religieuse.

FIÈVRE JAUNE.—Quatre cas nous furent jusqu'à la fin admis à l'Hôpital de Charité le matinée de 31 août dernier; 3 y en eurent entre minuit et 6 guéris et 4 décédés provenant de notre malade.

PAYE BULLETIN.—Il circule en ce moment dans le public un assez grand nombre de billets de 1000 piastres, connus Municipalité, nouveau timbre. A première vue, le parchemin semble bien laitié, mais la vignette est beaucoup plus pâle, et en outre elle n'offre la netteté ni l'élégance de celle des billets originaux; on peut surtout s'en apercevoir à la transparence, ces sont imprimés sur papier. Trois *Dollars*, ils n'ont pas dans les billets faux la régularité qu'ils possèdent dans les bons. Il est toujours utile de pouvoir reconnaître ces doubles.

ESPÈCES! ESPÈCES!!—La gabare Gaston, capitaine Hastings, venue en 24 jours de New York, avait à bord $12,000 en espèces, consignées comme suit; à

[illegible]	$12,000
[illegible]	2,000
[illegible]	200
[illegible]	2,000
[illegible]	4,500
B. Story,	46,912
P. Fox,	25,000
A. St. George,	8,000
A. Lanfear,	10,000
A ordre,	580
	$111,419

Le steamer John Davis, de Louisville, a aussi apporté à

MM. W. Whitehead,	$1,500
H. W. Ratisbonne,	4,000
Yeatman & co,	2,000
	$7,500

INCENDIE.—Samedi soir vers dix heures, une petite maison occupée par un tailleur à l'encoignure des rues Dauphine et St. Louis a été entièrement détruite par le feu. Immédiatement après l'extinction de cet incendie, le tocsin en annonçait un autre à Lafayette.

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers deux heures, les magasins portant les Nos. 11 et 13, occupés l'un par Mr. R. G. Hobbs, marchand de chaussures et l'autre par E. A. Crane, ont été la proie des flammes.

Hier matin à onze heures, le tocsin s'est encore fait entendre pour activer les pompiers vers la rue de la Douane à l'endroit où le feu s'était déclaré pendant la nuit. Ce feu qui n'était que peu de chose a été immédiatement éteint.

Victor Dejoux, reconnu coupable d'assaut et batterie sur la personne du juge Guyol, a été condamné à un an d'emprisonnement et à $300 d'amende; son frère J. B. Dejoux, reconnu coupable d'assaut, a été condamné à 3 mois de la même peine et à $100 d'amende, et tous deux solidairement aux frais.

Par le steamer *Côte Joyeuse*, arrivé d'Alexandrie, nous avons appris que les coupe d'habitans de la Rivière Rouge perdront la moitié de leur récolte par les abondantes pluies qui inondent les contrées depuis quelque temps.

CRÉMAILLÈRE.—Ce terrible fléau des champs de coton vient réellement de commencer ses ravages de l'Ouest Bâton Rouge. M. J. W. Bird nous a dit jeudi, que ses ravages ont été tels que trente ou quarante hectares avaient suffi pour diminuer sa récolte au moins d'une *centaine de balles*! Plusieurs autres habitans dans le voisinage de M. Bird en ont souffert plus ou moins. (*Gazette du Bâton Rouge.*)

ERREUR.—Nous avons été mal informés samedi dernier, pour ce qui est de la pourriture du coton dans quelques habitations d'Ouest Bâton Rouge. Le Dr. Hereford nous a informés des dommages que quelques habitations voisines avaient eu à souffrir par la *rust*, quoiqu'il n'ait entendu parler d'aucun cas de pourriture. Sa récolte n'a pas beaucoup souffert et tout donne à croire qu'elle sera abondante. (idem.)

NOMINATIONS PAR LE PRESIDENT,

Sanctionnées par le Président des E. U.

M. Pierre Laulier, Registre des bureaux des terres publiques à la Nouvelle Orléans, en remplacement de M. Joseph Génois démissionnaire.

Patrick O. Lee, régister du bureau des terres publiques à Natchitoches (La.)

M. William Bryan, ancien conseil du Texas à la Nouvelle Orléans vient d'être nommé de nouveau à cet emploi en remplacement de M. P. Edmonds, démissionnaire.

D'après le dernier recensement du Wisconsins, le chiffre de la population mâle de ce territoire dépasse de sept mille trois cent quarante-un celui de la population femelle.

EXTÉRIEUR.

TEXAS.

Nous avons reçu des journaux du Texas jusqu'au 29 du mois dernier par le steamer Merchant, capitaine Boylan arrivé en ville samedi.

Le *Houstonian* signale l'arrivée à Houston, du capitaine Elliot, consul général et chargé d'affaires d'Angleterre, au Texas.

La frontière Ouest est parfaitement tranquille, les Mexicains n'ont point encore commencé les hostilités. Deux Mexicains dont un officier, ont été tués par l'équipage du sloop Phœnix.

Une lettre de Victoria, dit qu'un grand nombre de citoyens vont s'organiser en compagnie et se mettront en marche avec la première expédition pour l'Est.

Ce qui restait des prisonniers de l'expédition de Santa Fé, est arrivé de Vera-Cruz à Galveston, le 9h du mois dernier. Un nouveau s'est immédiatement formé qui devait venir à l'aide de ces 193 malheureux aux moyens quasi: de tout les objets de première nécessité; il leur a été, sur le champ, fait une distribution de vivres, de chaussure et d'habillements.

Il paraît qu'effrayée de la fièvre jaune, les autorités de Galveston feraient subir une quarantaine à tous les batimens venant de la Nouvelle-Orléans et Vera-Cruz.

Il y a eu quelques fortes innondations dans l'ouest, provenant des pluies abondantes qui ont augmenté la crue des rivières.

(*Communiqué.*)

A Monsieur Napoléon Joseph Perché.

Monsieur,

Vous avez donc enfin daigné répondre dans l'Abeille, aux deux articles que nous vous avons adressés dans le Courrier, c'est assurément pour nous beaucoup d'honneur; et nous n'avons qu'un regret, c'est que vous nous ayez si tardivement gratifié de cette distinction! Nous voudrions cependant nous en montrer dignes: mais la chose à vous dire vrai, ne nous semble guère facile; car dès le premier mot, nous apprenons une très grande difficulté à nous mettre à votre niveau. Vous nous traitez avec un si singulier ton de camaraderie, vous nous tancez avec une morgue si professorale, que nous ne savons plus de quelle façon vous adresser la parole. Notre modestie ne nous fournit aucun moyen convenable de l'égaler à la grandeur de vos procédés dont vous nous gratifiez, et si nous venions à le trouver, nous serions encore fort embarrassé pour l'employer vis-à-vis d'un homme dont la supériorité intellectuelle d'ensemble à écraser notre pauvre humilité; aussi nous contenterons nous purement et simplement de dire à Monsieur, que nous avons eu le bonheur d'apprendre jadis dans la "civilité puérile et honnête." Ces mots sont doute pas (soit dit en passant) un cadeau de votre neuge.

Mais Monsieur, en lisant avec toute l'attention dont nous sommes capables, la spirituelle épître que vous nous avez dédiée, une chose nous a d'abord frappé; c'est l'absence complète d'une qualité que vous vous attribuez fort vo ontiers; pour parler net, c'est l'absence de logique. Certes vous mantes naturellement la plaisanterie, vous lancez le sarcasme avec une grâce toute particulière, vous ne vous faites même pas faute de suppoudrer le tout d'insinuations qui pourraient quelquefois toucher à l'injure; mais tout cela, ne serait-ce pas un jeu pour faire à vos lecteurs illusion sur la bonté de votre cause! Ce n'est guères par des moyens de cette espèce qu'on défend la raison et le bon sens. Et d'ailleurs, Monsieur, cette facilité avec laquelle votre artillerie légère tire sur vos adversaires, est-elle parfaitement chrétienne? Est-elle surtout parfaitement digne? Et n'est-elle point vive que parce vous avez compté sur l'impunité que vous assure votre habit! Cela ne serait pas chrétien, non plus, Monsieur, et nous prouverons que nous entendons mieux que vous peut-être la religion catholique, en nous montrant strictement sur chaque adversaire, et en vous laissant avec mesure un adversaire qui est sorti avec nous, des bornes que lui imposait les convenances et surtout le caractère sacré dont il est revêtu.

Oui Monsieur, la logique ne nous paraît pas, quoique vous en disiez, le fort de vos citations et conclusions: en effet vous n'avez pas répondu à une seule des objections que nous vous avions adressées; avec une souplesse de talent qu'on n'aquiert sans doute que dans les écoles où vous avez étudié, vous esquivez le coup de poing du monde le point capital de la question, vous glissez avec une prestesse qui pourrait vivement exciter celle d'une couleuvre à travers les arguments et les faits qu'on vous pose; vous vous contentez de jouer sur les mots, et nous avouons, avec toute humilité, que dans un combat de cette sorte, nous sommes loin d'être pas dignes de lutter avec vous, nous qui cherchons avec conscience, avec sincérité, avec réflexion, à trouver la vérité, sans nous inquiéter d'obtenir aux yeux des hommes qui ne s'attachent qu'à la forme un succès de raillerie ou plutôt de sottise, nous consolons nous vous avez accepté de la façon la plus méritante. Il est vrai que nous ne sommes pas, comme vous, l'apôtre de la parole de Dieu!

Que prouve en effet votre lettre, Monsieur? Elle laisse de côté le point qui se discute à l'heure qu'il est, comme si ce point-là était parfaitement résolu pour tout le monde, et tous deux solidairement aux frais.

Par le steamer *Côte Joyeuse*, arrivé d'Alexandrie, nous avons appris que les coupe d'habitans de la Rivière Rouge perdront la moitié de leur récolte par les abondantes pluies qui inondent les contrées depuis quelque temps.

(*Communiqué.*)

A Monsieur Napoléon Joseph Perché.

Monsieur,

Vous avez donc enfin daigné répondre dans l'Abeille, aux deux articles que nous vous avons adressés dans le Courrier, c'est assurément pour nous beaucoup d'honneur; et nous n'avons qu'un regret, c'est que vous nous ayez si tardivement gratifié de cette distinction! Nous voudrions cependant nous en montrer dignes: mais la chose à vous dire vrai, ne nous semble guère facile; car dès le premier mot, nous apprenons une très grande difficulté à nous mettre à votre niveau. Vous nous traitez avec un si singulier ton de camaraderie, vous nous tancez avec une morgue si professorale, que nous ne savons plus de quelle façon vous adresser la parole. Notre modestie ne nous fournit aucun moyen convenable de l'égaler à la grandeur de vos procédés dont vous nous gratifiez, et si nous venions à le trouver, nous serions encore fort embarrassé pour l'employer vis-à-vis d'un homme dont la supériorité intellectuelle d'ensemble à écraser notre pauvre humilité; aussi nous contenterons nous purement et simplement de dire à Monsieur, que nous avons eu le bonheur d'apprendre jadis dans la "civilité puérile et honnête." Ces mots sont doute pas (soit dit en passant) un cadeau de votre neuge.

Mais Monsieur, en lisant avec toute l'attention dont nous sommes capables, la spirituelle épître que vous nous avez dédiée, une chose nous a d'abord frappé; c'est l'absence complète d'une qualité que vous vous attribuez fort vo ontiers; pour parler net, c'est l'absence de logique. Certes vous mantes naturellement la plaisanterie, vous lancez le sarcasme avec une grâce toute particulière, vous ne vous faites même pas faute de suppoudrer le tout d'insinuations qui pourraient quelquefois toucher à l'injure; mais tout cela, ne serait-ce pas un jeu pour faire à vos lecteurs illusion sur la bonté de votre cause! Ce n'est guères par des moyens de cette espèce qu'on défend la raison et le bon sens. Et d'ailleurs, Monsieur, cette facilité avec laquelle votre artillerie légère tire sur vos adversaires, est-elle parfaitement chrétienne? Est-elle surtout parfaitement digne? Et n'est-elle point vive que parce vous avez compté sur l'impunité que vous assure votre habit! Cela ne serait pas chrétien, non plus, Monsieur, et nous prouverons que nous entendons mieux que vous peut-être la religion catholique, en nous montrant strictement sur chaque adversaire, et en vous laissant avec mesure un adversaire qui est sorti avec nous, des bornes que lui imposait les convenances et surtout le caractère sacré dont il est revêtu.

Oui Monsieur, la logique ne nous paraît pas, quoique vous en disiez, le fort de vos citations et conclusions: en effet vous n'avez pas répondu à une seule des objections que nous vous avions adressées; avec une souplesse de talent qu'on n'aquiert sans doute que dans les écoles où vous avez étudié, vous esquivez le coup de poing du monde le point capital de la question, vous glissez avec une prestesse qui pourrait vivement exciter celle d'une couleuvre à travers les arguments et les faits qu'on vous pose; vous vous contentez de jouer sur les mots, et nous avouons, avec toute humilité, que dans un combat de cette sorte, nous sommes loin d'être pas dignes de lutter avec vous, nous qui cherchons avec conscience, avec sincérité, avec réflexion, à trouver la vérité, sans nous inquiéter d'obtenir aux yeux des hommes qui ne s'attachent qu'à la forme un succès de raillerie ou plutôt de sottise, nous consolons nous vous avez accepté de la façon la plus méritante. Il est vrai que nous ne sommes pas, comme vous, l'apôtre de la parole de Dieu!

Que prouve en effet votre lettre, Monsieur? Elle laisse de côté le point qui se discute à l'heure qu'il est, comme si ce point-là était parfaitement résolu pour tout le monde, et tous deux solidairement aux frais.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIÉS.

Barque Pofe, Bailey, Baltimore, M
Go. Boyle, Boston, J
Brick Dolphin, Peters, Campêche, J W Zacharie & co
Sweet, Wimble, Pensacole,

ARRIVÉS.

Steamer de remorque Pontchartrain, Jone, des Pascas.
" " Hercule, Fossier, Fort, des Pascas.
" " Rapide, Jones, Galveston, des Pascas.
" " Richard, Pauliat, des Pascas.
" " Neptune, Bell, des Pascas.
Goel. Hebert, de la Balise.
Goel. Hebert, de la Balise.
Goel. Hebert, de Tampa Bay.
Goel. T. H Bird, Delaney, de Tampa Bay.
Goel. Pontchartrain, de Campêche.
Goel. Mary Clay, Wisely, de Galveston.
Steamer Colorado, Girard, Bâton Rouge.
" Express, Bell, Natchez.
" Ed. Durnin, Le Barron, St. Louis.
" Waverly, Bell, St. Louis.
" Scotland, Allen, Mobile.
" Rodney, Ellery, Pensacola.
" Gen. Morrison, Gotie, Bâton Rouge.
" Telegraph, Bolton, Claudiscol.
" Natchez, Fisher, Natchez.
" Cote Joyeuse, Kimball, Alexandrie.
" Monmouth, Griffin, Pascagoula.
" Carolina, Hudson, Mobile.

MEMORANDA.

New York, 26 sept.—Arrivé Isabel Lafayette, Henderson, N. Orléans; 28, arrivé, steam Orange, Wood; do, 29, brick Dolphin, Smith, do; Monmouth, Griffin, Mobile; do.

Boston, 24 sept.—Arrivés, barque Chester, Ralph, Mobile; Orléans, 26, brick Dolphin, Hinchley, do; part, navire Monmouth, Mobile do.

Mobile, 1 heure après midi.—Arrivé Caroline, celle partant le 27 sept, navire Dauphine, Bliss, for.' sept. navire Don Juan, Seuls, 27 sept.

DERNIÈRES DATES.

New-York	sept 27	Londres	sept 3
Boston	sept 24	Liverpool	sept 4
Philadelphie	sept 27	Paris	sept 3
Washington	sept 27	Havre	sept 3
Philadelphie	sept 27	Bordeaux	sept 24
Charleston	sept 26	Gibraltar	juil 29
Vera-Cruz	sept 16	Cadix	juil 16
Mexico	sept 20	Malaga	sept 20
Campêche	août 31	Smyrne	août 20

L'assortiment vient d'être renouvelé par le service Vendôme, des Beaux Arts, des nouveaux romans, des meilleurs auteurs, publiés dans les deux hémisphères, 6 beaux volumes, grand in 12.

Chaque volume de Vingts-un-Jours, 60 longues, 6e édition Pompéi, 1 gros volume grand in 8o.

Le Seigneur vaut bien une Messe, 60 longues, 6e édition Pompéi, 1 gros volume grand in 8o.

Le Bonheur dans le Mariage, 60 longues, 6e édition.

J. B. Say—Economie politique, 2 forts volumes grand in 8o.

Barrois—Histoire des Français, 2 forts volumes grand in 8o.

Richelet—Guerres Civiles, 2 forts volumes grand in 8o.

Lamennais—Œuvres complètes, 2 do

Dride—Œuvres, 1 do

Lacroix—Histoire de Napoléon illustrée, 1 do

Bhargrave—Œuvres complètes, 2 do

Thiers—Révolution française, différentes éditions.

Dictionnaire de l'industrie manufacturière commerciale et agricole, 2 forts volumes in 8o.

Bescherelle frères—Grammaire nationale 1 grand 8o.

" Exercices do.

Lavater—Physionomie et tempérament, 10 grand 8o.

Paul Louis Courrier—Œuvres complètes, 1 do

Vie et correspondance de Washington, 9 volumes et 1 atlas.

Buchon—Atlas de deux Amériques, 1 grand in folio;

Dictionnaire du Commerce, nouvelle édition 2 grands in 8o.

Œuvres de Béranger, illustrés par Granville, 3 beaux volumes;

Regnier—Les Codes, 1 grand in 8o.

Treplong du Lesage, 1 do

" de l'Echange, 1 do

Massé—Le Partage nouveau, 1 in 8o.

Pouillier—Droit Civil, 10 grands in 8o.

Troplong—Code Civil, explique 11 do

Delvincourt—Code Civil, 3 grands in 8o

Emérigon—Traite des assurances, 2 do.

Collection complète des manuels,

Les trois Quarts, Soulié, Soglas;

Livres anglais pour écoles;

Et en général, tous les livres classiques français et latins.

Pièces de théâtre nouvelles et anciennes;

Collection de tous les ouvrages anglais-français du Sud etc.

Ouvrages des meilleurs auteurs sur la chimie, la physique, la mécanique, l'astronomie, l'arithmétique, la géométrie et sur les mathématiques;

Dernières de littérature et la romance.

Articles de fantaisie;

Traité sur la navigation et la marine.

Etats et bornes de mathématiques.

Papiers pour plans et à dessin.

Papiers à lettres, à écolier et à notaire, français, anglais américains;

Articles et ouvrages pour l'arpentage.

Assortiment de régistres français et américains;

Plumes d'oie, de cygne et métalliques, encre &c.

V. HEBERT
167, rue de Chartres.

ARDOMES de toutes—Récemment reçu et en magasin, 15 millliers ardoises Cumberland, Angleterre, de qualité d'excellentes qualités, de Bunger, North-Wales, à vendre à bon marché par

LYALL & DAVIDSON,
6 sept 104 Comp

CUIVRE pour doublage—36 caisses cuivre de chaudronnerie, 14 onces, 16 onces, 18 onces, 20 onces et 24 onces à vendre par LYALL & DAVIDSON.
6 sept 104 Comp

BRIQUES à fou anglaises, et pour fourneaux, tuiles de marbre, à vendre par LYALL & DAVIDSON,
6 sept 104 Comp

ARDOISES pour pignons, à vendre par LYALL & DAVIDSON,
6 sept 104 Comp

POIX—100 barils pure grise, à l'inspection de Bonnel, à vendre par HAWTHORN & WOODS.
6 sept 69 Gravier

TOILE, sorte et belle d'emballage—100 pièces toile, 600 rouleaux cordes et de ficelle, à vendre par HAWTHORN & WOODS.
6 sept 69 Gravier

BŒUF—100 barils bœuf de saline, aux magasins d'Hagner-Lem, à vendre par HAWTHORN & WOODS.
6 sept 63, Gravier

FARINE—60 barils, en débarquement de bateau à vapeur à Après Mardi, à vendre par WOOD & SIMMONS.
6 sept 69, rue des Magasins.

CLOUX—200 barillets, à vendre par WOOD & SIMMONS.
6 sept 69, rue des Magasins.

CAFÉ de Rio et du gouvernement de Java, à vendre par WOOD & SIMMONS.
6 sept 69, rue des Magasins.

AMANDES—30 barils à coques tendres, à vendre par WOOD & SIMMONS.
6 sept 69, rue des Magasins.

AMANDES—15 boîtes à coques tendres, à vendre par WOOD & SIMMONS, 69, Magasins.
6 sept

GRAISSE—100 barillets et 20 barils, très supérieure, reçue par le Warsaw et à vendre par JOSEPH PAYNE, 14, Poydras
6 sept

PORC et BŒUF—200 barils à l'inspection et à vendre CHS. DOANE & CO
6 sept 69, Poydras

HUILE DE PALMACHRISTI—50 barils Nc 1, en plein gens et à vendre par CHS. DOANE & Co
6 sept 69, Poydras

PLOMB EN BARRES—100 barillets et caisses à vendre CHS DOANE & CO
6 sept 69, Poydras.

CORDES D'EMBALLAGE—200 rouleaux cordes de Manouri, en magasin et à vendre par CHS. DOANE, 69, Poydras.
6 sept

PLOMB DE CHASSE—25 barillets assortis, à vendre CHS. DOANE & CO.
6 sept 69, Magasins.

TABAC—70 caisses tabac manufacturé de Missouri en magasin et à vendre par CHS. DOANE & Co.
6 sept 69 Poydras.

SUCRE DE LA HAVANE, blanc et jaune, à vendre par MANUEL BLASCO & Co.
6 sept 96, rue Commerce.

CIGARES DE LA HAVANE—Un assortiment complet de toutes sortes, y compris les Regalias, Conseros et autres, en magasin et à vendre par MANUEL BLASCO & Co.
6 sept 81, rue St. Louis.

GENIÈVRE—30 pipes genièvre de Hollande, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS.
6 sept 69, Magasins.

TOILE A VOILE—400 rouleaux toile de Russe, d'Angleterre, et d'Amerique, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS.
6 sept 69, Commerce.

HUILE de lin—14 barils huile de lin, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commerce.
6 sept 20, rue Commerce

GOUDRON et garance—75 barils goudron, 3 barils garance, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
6 sept 20, rue Commerce

BLANC de plomb—30,000 barillets blanc de plomb pur, en paquets de 25 à 1000 livres chaque, de première qualité, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
6 sept 20, Commerce

BOUTEILLES à vin de Madère—100 paniers; 150 bas paniers bouteilles à vin, américaines, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commerce
6 sept

VITRES—600 caisses assorties, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commerce
6 sept

SUCRE raffiné de Boston, En gros et petits paquets, de 5 à 25 livres chaque, à vendre par HOSKINS & PODDICK.
6 sept 69, rue Commerce.

SAUCISSONS—20 milliers de 2 1/2 et 3 1/2 livres, à vendre par HOSKINS & PODDICK.
6 sept 69, rue Commerce.

TOILE d'emballage des Indes—40 balles toile forte et large, à vendre par NORCROSS & PODDICK.
6 sept 69 Gravier

LIQUEURS—50 barils vieille eau de vie de Cognac, 10 de vieux rhum Jamaïque, 10 de vieux Cognac d'Otard, Dupuy & Co. 10 pipes genièvre de Hollande, à vendre par NORCROSS & PODDICK.
6 sept 69 Gravier

TABAC manufacturé, de diverses marques, à vendre par NORCROSS & PODDICK.
6 sept 69 Gravier

CAFÉ de Rio, à vendre par GREEN & BROTHERS, 69, Gravier.
6 sept

TOILE des Indes—A vendre par GREEN & BROTHER.
6 sept

CORDES de Kentucky et de Russie, à vendre par GREEN & BROTHER.
6 sept

MORUES à sec—200 quintaux morues, à vendre par GREEN & BROTHER, 69, Gravier
6 sept

VIN de Champagne et St Malgay, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 69, Gravier
6 sept

AMANDES à coques tendres, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 69, Gravier
6 sept

PLOMB—100 rouennes plomb, en débarquement du brick Mincova, à vendre par MIRALT, DEVILLE & Co. 40, Vieille Levée.
6 sept

PLATINE de Paris, ciment hydraulique et remède, invention anglaise et de Hallimond, en magasin et à vendre par G BEDFORD.
6 sept 47, Commerce

COUVERTURES de Laine — Couvertures françaises de Russie, de qualité supérieure, en magasin et à vendre par le brick Chilcot et à vendre par
6 sept J ALBERT, 69 St. Louis

TOILE à voile—Le soussigné a constamment en magasin un grand assortiment de toile à voile de Russie des différentes qualités, reçue directement d'Angleterre et telle à vide de cotton de la manufacture de Peterson, ainsi que du Rouen étoile, à vendre à bas prix par
30 juin J ALBERT, 69 St Louis

LIMONS, huile d'olive et amandes sans noyaux, en magasin et à vendre, par
25 août J ROBERT & co, 3, Magasins.

PLOMB en barres et de chasse—Sans barres plomb, 250 barillets plomb de chasse, à vendre par
30 juin JOHN R. SHAW & Co. 94, rue Poydras.

SULPHATE de Quinine—100 onces sulphate de Quinine de fournisseur, reçues directement par J ALBERT, 69 St. Louis
6 sept

PORC—700 barils mess, M. O. à l'inspection, et à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
16 août 94, Poydras

WHISKEY de Monongahela—50 barils vieux et bon whiskey, en magasin et à vendre par JOHN R SHAW & Co 94, rue Poydras.
16 août

COMPAGNIES de Monnaie, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER,
1 Août 69, Gravier

LIQUEURS à bas prix pour cause de cessation de commerce de la maison
40 de vieille eau de vie de Cognac ordinaire,
40 de vieux rhum,
40 de sherry Bourgogne,
à vendre par H DE GOER & RIPLAND,
16 août

A VIS—Les propriétaires recevront les billets de la banque nouvellement émis à la place, pour de la marchandise qu'ils ont à vendre.
CASTAING & LAMBARD,
6 sept 69, rue Commerce.

2,500 Acres Colorado (Amérique) pour billets de la Banque de la Louisiane.
S'adresser à CASTAING & LAMBARD,
6 sept 69, rue Commerce.

Mr. ORTON, ancien professeur de langues à l'Université de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de prévenir le public et parties intéressées en général qu'il a ouvert un cours particulier de langue anglaise, qu'il continuera pendant toute l'année, dans la salle de lecture de la Bibliothèque Royale No. 100.

ORTON,
14 fev—1 an rue Carondelet No. 100

LECCIONES PARTICULARES DE LA LEN. GUA INGLESA.

MR. ORTON, profesor de la lengua Inglesa tiene el honor de participar al publico, y sus antiguos discipulos y á los estrangeros que continuan como hasta aquí, á dar lecciones particulares. Mr. Orton ha adquirido en el espacio de siete años de enseñar el idioma, una facilidad de comunicar sus ideas, que no puede dudar, de ninguno que quiera aprender en el mas corto tiempo posible. Mr. Orton ofrece igualmente sus servicios á los que quieran aprender el Frances y el Castellano y dará las instrucciones de el idioma que el discipulo desee. Los personas que quieran aprender el Ingles, pueden dirigirse á la Academia de Mr. Bailly, calle de Bourbon No. 53, ó á la libreria de Mr. Lallorca, calle de Santana, enquina de la calle Real.

A. ORTON,
14 fev calle de Carondelet, N° 100

LANGUES MODERNES.

OUVERTURE D'UN

J. B. DE PALOS, professeur de langues modernes par principes d'un système qui a l'avantage de faire connaître en peu de temps, et sans fatigue, les règles de la grammaire, et de mettre l'élève en état de traduire et de converser dans une langue vivante, en moins de deux années, tant par la théorie que par la pratique. Les cours auront lieu dans la salle de lecture de la Bibliothèque Royale, rue Bienville, No. 100, depuis 10 heures du matin jusqu'à midi, et depuis 4 heures du soir jusqu'à 8 heures. Les conditions seront modérées.

Le Journal Français contient une analyse complète de la méthode de M. de Palos, et fait l'éloge le plus pompeux de ses succès. Il ajoute que M. de Palos a déjà donné des leçons particulières à plusieurs personnes de cette ville, et que toutes ont été satisfaites de ses progrès. Il termine en disant